

Vêtements De Facto 2019-2020

Avant tout, voici un retour sur l'année 2018

Nous vous avons bien entendu au sujet de l'offre de 2018, en ce qui a trait à la qualité d'impression du logo et des délais de livraison qui n'ont pas été à la hauteur du standard que nous voulions vous offrir. Cette année, nous avons comme objectif de proposer aux maisons d'enseignement un service et des produits de qualité à un tarif avantageux. Le rôle des étudiants-athlètes qui portent leurs convictions est essentiel pour le programme **De Facto** et nous tenons à vous assurer que les problèmes survenus en 2018 seront résolus au cours de la prochaine année.

Nous sommes de retour en 2019 en vous proposant encore les vêtements **De Facto**. Contrairement à l'année dernière, les logos seront imprimés en sérigraphie, tout comme en 2017 et les années précédentes, ce qui facilitera la logistique et la rapidité d'impression.

Dans le cadre de la campagne médiatique provinciale **De Facto, La vérité sans filtre** de novembre 2019, nous souhaitons continuer à donner une grande visibilité au projet afin de sensibiliser les jeunes et la population aux conséquences néfastes des produits de l'industrie du tabac. Pour maximiser la visibilité et le succès de la campagne, nous comptons sur les entraîneurs du RSEQ et les étudiants-athlètes pour adhérer à la cause. Ces derniers représentent des modèles en ce qui a trait aux saines habitudes de vie dans leur milieu, et par conséquent, ils sont de précieux ambassadeurs dans la lutte au tabagisme.



Catalogue des vêtements De Facto 2019 et plate-forme de commande :

- www.defacto.ca/vetements

Période de commande et de livraison

- Les commandes peuvent être passées sur la plate-forme Web **dès maintenant.**

Période de commande	Dates	Livraison
1	Dès maintenant jusqu'au 7 juin	Pour le mois de septembre
2	Du 20 août au 1 ^{er} octobre	Du mois d'octobre au 30 novembre

PRIX DES VÊTEMENTS 2019

Vêtements	Prix	si + de 100 unités
T-shirt/homme/coton	6,00 \$	5,50 \$
T-shirt/femme/coton	6,00 \$	5,50 \$
Chandail/manches longues/coton	9,00 \$	8,00 \$
Chandail technique/manches courtes	11,00 \$	10,00 \$
Chandail technique/manches longues	15,00 \$	13,00 \$
		si + de 50 unités
Chandail à capuchon (kangourou)	20,00 \$	18,75 \$

Frais de livraison	En sus
--------------------	--------

Quantité minimale

1^{re} commande d'une école

- **Minimum de 50 articles.** À défaut de respecter ce minimum, des frais de 50 \$ seront ajoutés à votre facture.
- Un minimum de 12 articles par style et couleur est requis.

2^e commande et + d'une école


- **Minimum de 50 articles.** À défaut de respecter ce minimum, des frais de 50 \$ seront ajoutés à votre facture.
- **Les commandes de moins de 50 articles ne seront pas acceptées.**
- Un minimum de 12 articles par style et couleur est requis.

Ces règles ont été établies afin de minimiser les frais liés aux petites commandes. Il vous est plus avantageux d'effectuer une commande complète **une seule fois dans l'année**, plutôt que plusieurs achats en petites quantités.

Choix de couleurs des vêtements

- Afin de simplifier le processus et surtout pour éviter les erreurs, vous devrez maintenant avoir un minimum de 50 unités d'un vêtement d'une couleur avant de pouvoir sélectionner une autre teinte.
- Exemple : Vous devez commander 50 t-shirts blancs pour pouvoir en commander d'autres de couleur rouge.
- Il y a un maximum de 2 couleurs par type de vêtements.

Logo de votre école

- Si vous avez commandé des vêtements **De Facto** par le passé, vous pouvez cocher « Utiliser le montage de l'année dernière ».
- Sinon, vous pouvez téléverser un nouveau logo. 



Dans ce cas, votre logo doit obligatoirement être en format vectoriel (**. ai ou. eps**). Si le logo est envoyé sous un autre format (.jpeg, .png, etc.), des **frais de 35 \$** seront ajoutés à votre facture pour la vectorisation, et la livraison pourrait être retardée de deux semaines.

- Une demande d'**approbation de logo** vous sera envoyée. Vous devrez approuver le visuel le plus rapidement possible. Votre commande ne sera pas traitée tant que votre approbation ne sera pas donnée.
- Si votre logo possède deux déclinaisons différentes (par exemple, logo féminin + logo masculin), vous devrez fournir les logos en un format conforme et spécifier leur application à l'adresse suivante, aussitôt votre commande effectuée : vetelementsdefacto@rseq.ca

- Seuls les logos d'école ou d'équipe sportive seront acceptés.

Détails de l'impression

- Le logo de votre école sera imprimé à l'avant, au centre et sur une grandeur proportionnelle à la plus petite taille de vêtement que vous avez commandé.
- Si toutefois, vous désirez votre logo en plus petit « au cœur », merci de nous en faire mention dans la section « commentaires » du formulaire de commande.
- Sur tous les vêtements, le logo **De Facto +**, son texte descriptif et le logo du RSEQ seront apposés au dos.



RAPPEL IMPORTANT !

Vos vêtements sont en partie financés par le programme **De Facto**.

Il est strictement interdit d'ajouter des logos de partenaires/commanditaires sur vos vêtements.

Advenant le non-respect de cette règle, l'établissement fautif se verra facturer la totalité du prix coûtant des vêtements et pourra se voir refuser ses commandes futures.

Confirmation de la commande

Le système de commande en ligne permet dorénavant de consulter un résumé de vos achats avant de l'envoyer en production. Il est important de vous assurer de l'exactitude de votre commande avant d'accepter, puisqu'**aucune modification ne sera permise une fois la commande envoyée.**

Votre engagement

PORTER LE MESSAGE

- En commandant des vêtements **De Facto**, vous vous engagez à promouvoir le message et les valeurs de notre programme dans votre établissement. Lorsque vous les remettrez, assurez-vous que vos étudiants-athlètes seront de bons ambassadeurs en leur expliquant le projet et ce qu'implique le fait de porter des vêtements **De Facto** :

***De Facto** révèle la vérité sur l'industrie du tabac et ses produits plutôt que de pointer la consommation du tabac chez les individus.
En tant qu'étudiant-athlète, tu approuves le projet **De Facto** et tu portes tes convictions en t'affichant contre les pratiques de l'industrie du tabac.*

- Il vous est possible de **contacter le coordonnateur de votre instance régionale** afin de l'inviter à votre remise officielle.

MÉDIAS SOCIAUX et SITE WEB

- Nous vous demandons de **mettre l'hyperlien vers le site Web** www.defacto.ca sur la page Web de votre établissement scolaire et de nous suivre sur Facebook, Instagram et Twitter.



AFFICHAGE

- **Afficher la bannière De Facto** (2 pi x 4 pi) dans votre gymnase. Si vous n'en avez jamais reçu, vous pouvez en commander une gratuitement à votre instance régionale d'ici le 15 juin 2019.
- **Exposer les affiches** de la campagne **De Facto** qui aura lieu en novembre 2019, et inviter vos étudiants-athlètes à porter leurs vêtements **De Facto** au cours de ce mois.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre engagement dans la promotion d'un mode de vie physiquement actif et sans fumée. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Questions concernant
votre commande

Chems Lamdjadani
Assistant marketing événementiel
514 252-3300, poste 3453
vetementsdefacto@rseq.ca